



SOMMAIRE

1. Préparation moisson
2. Eviter de disséminer les graines d'adventices au champ !
3. Vigilance pour le datura stramoine
4. Désherbage du haricot vert : ne pas travailler pour des haricots !
5. Semences :
Changement des statuts dérogatoires

AGENDA

Visites des essais POMME DE TERRE

13 juillet à Carvin (62) à
9h30

18 juillet à La Vicogne (80)
à 9h30

Clin d'œil météo

« Juillet, orage de nuit, peu de mal, mais que de bruit ! »

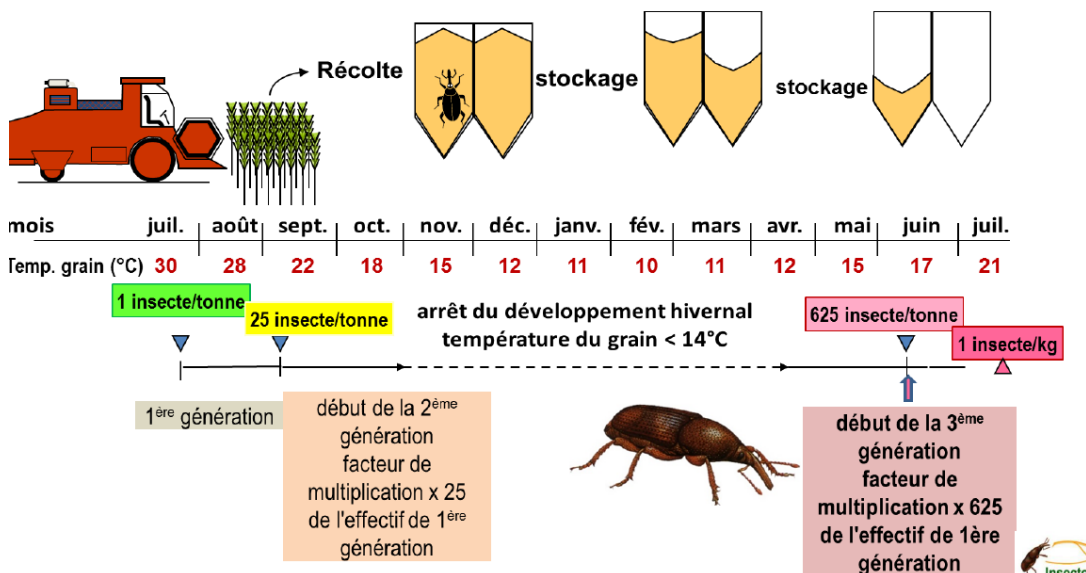
OBSERVATIONS ET CONSEILS

1. Préparation du stockage et du matériel pour la moisson !

Vérifier et nettoyer les lieux de stockage et le matériel de récolte permet de limiter les risques sanitaires, notamment contre les charançons et autres insectes nuisant à la qualité des récoltes. La plupart de ses ravageurs ne viennent pas du champ (sauf la bruche des légumineuses) mais se reproduisent dans les stockages et matériels, d'où la nécessité d'une grande vigilance !

Ci-dessous, un schéma explicatif sur la capacité de multiplication du charançon :

Principal danger des charançons : leur potentiel de multiplication sur une année par 1000



Pierre DURAND

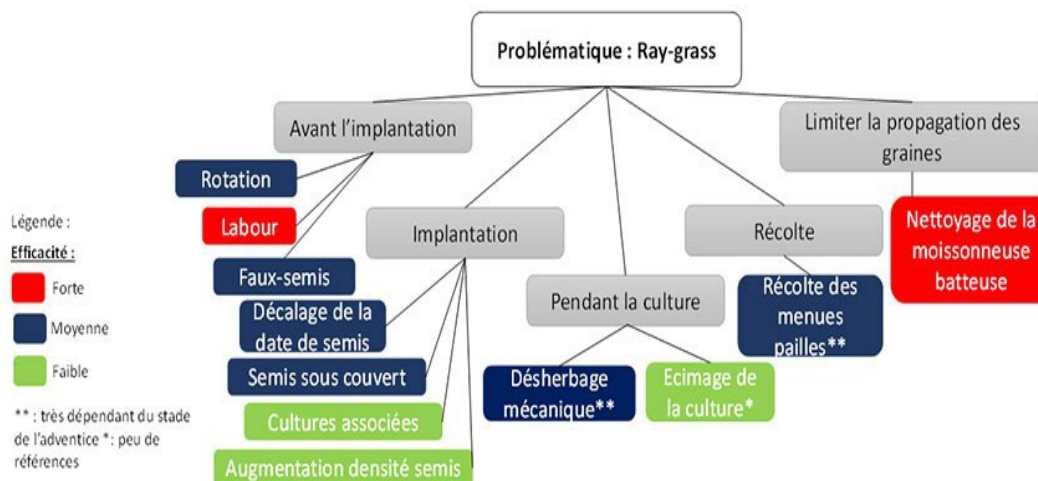
2. Eviter de disséminer les graines d'adventices au champ !

La moisson est un moment où des leviers simples peuvent être mis œuvre pour commencer la prévention :

- Récolter les parcelles sales en dernier,
- Gérer les menues pailles dans le cas de forte pression,
- Nettoyer la moissonneuse-batteuse en 30 min au moins une fois par jour ou après avoir récolté des parcelles sales.

Gestion des ray grass post moisson

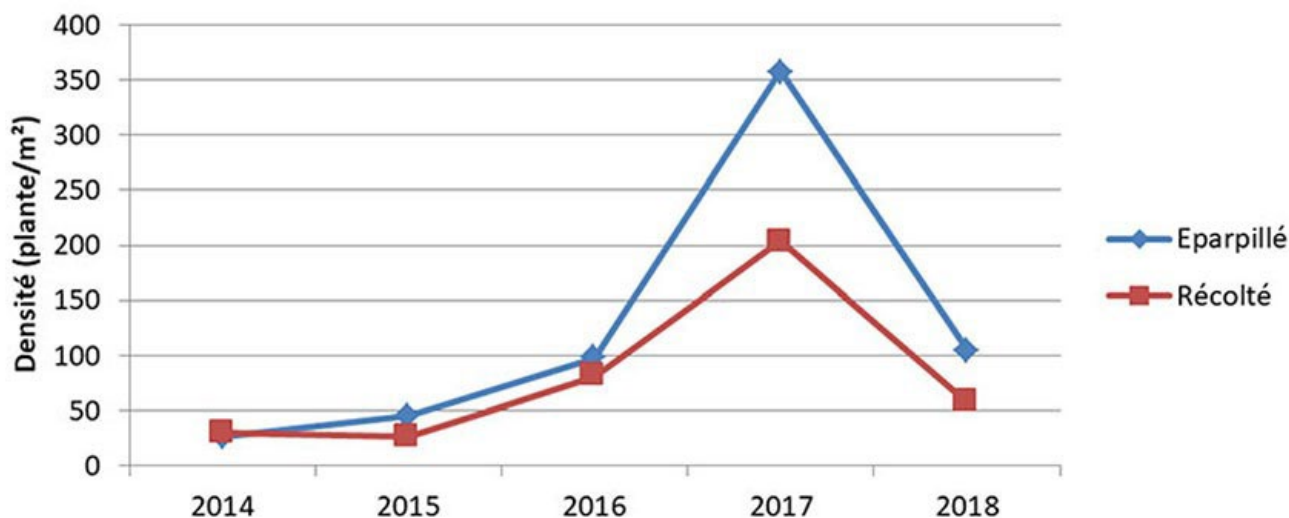
Le ray grass est l'une des deux graminées qu'on retrouve régulièrement dans les assolements bio. La récolte des céréales est un moment bien souvent sous-estimé pour gérer les ray-grass. Le schéma ci-dessous reprend les leviers classiques de lutte contre cette adventice pour information.



Gérer les menues pailles pour limiter le stock semencier

La gestion des menues pailles via leur récolte est un levier efficace sur le moyen terme pour réduire le stock semencier de sa parcelle. Des essais ARVALIS menés entre 2014 et 2018 sur une situation difficile en non-labour montrent l'effet significatif de cette pratique sur la densité d'adventices et le rendement après 4 récoltes successives de céréales d'hiver. Dès la première année avec une pression de 28 RG/m², la récolte des menues pailles a permis de réduire de 70 % les semences de ray-grass qui n'étaient pas tombées au sol avant la moisson. La récolte des menues pailles permet de diminuer la densité de ray-grass à moyen terme et se traduit par des gains de rendements de 20 % les années à forte pression, entre menues pailles récoltées ou éparpillées.

Figure 2 : Évolution de la densité de ray-grass avant récolte depuis la mise en place de l'essai selon que les menues pailles sont exportées ou éparpillées (essai 2014-2018)



Comment nettoyer la moissonneuse-batteuse en 20-30 minutes

En fin ou début de journée, il est important d'opérer un nettoyage minutieux de la moissonneuse-batteuse pour limiter les infestations inter parcellaires, surtout si l'organisation du chantier de récolte n'a pas permis la récolte des parcelles propres en premier.

Prendre le temps en tant qu'agriculteur ou convaincre les entrepreneurs de nettoyer la machine régulièrement n'est pas chose aisée. Cette pratique, bien qu'efficace pour la gestion du ray-grass, limite le débit de chantier des récoltes.

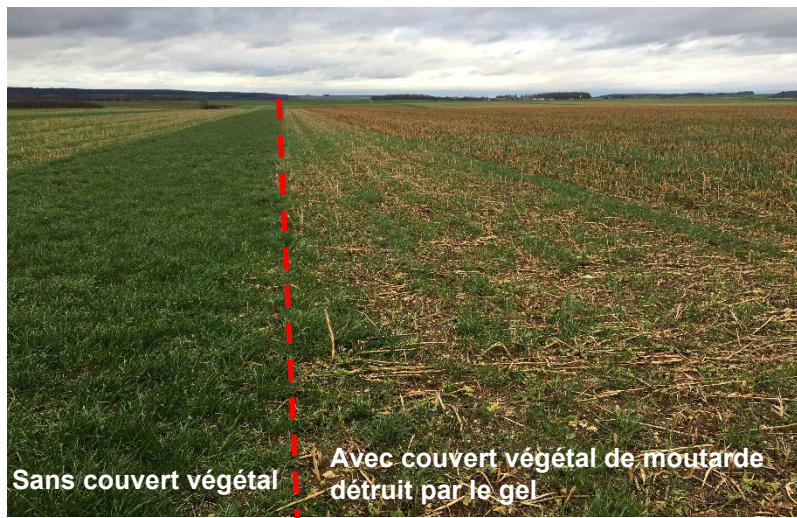
Toutes les étapes du nettoyage de la batteuse en vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=bBByjet-QM8>

Gestion directe du ray-grass post-moisson

La dormance du RGA est très faible et il peut lever toute l'année y compris en août/octobre. Le déchaumage est également un autre levier de travail. Celui-ci doit être **très superficiel < 4cm** pour ne pas enfouir les graines dans le sol. On peut même conseiller, en l'absence de vivaces, de laisser les graines sur le sol pour qu'elles germent spontanément avec le retour des pluies. Cette technique fonctionne très bien aussi pour le colza ou le meilleur des résultats en termes de repousse a lieu sur sol nu non travaillé. Les meilleurs outils sont ceux qui travaillent le plus superficiellement, en particulier, les herses de déchaumage (Ecomulch-Magnum), les bêches roulantes (Duro compil), les vibro-déchaumeurs (Kongsilde, vibro-till) et les déchaumeurs à disques indépendants (Vad, Carrier, Agrisem,

Discomulch...), voire les herbes érrillées sur sol déjà travaillé. Un roulage peut y être associé avantageusement en cas de sol sec.

Les couverts végétaux denses et semés à la moisson sont également un moyen pour empêcher par occultation de la lumière, la levée des RGA comme le montre la photo ci-dessous (prise à Conty (80) chez Edouard Pecquet, fin novembre 2022).



Alain LECAT

3. Vigilance pour le datura stramoine



La datura stramoine est une dicotylédone annuelle qui peut lever à 15 cm de profondeur. Elle présente des levées échelonnées de juin à septembre, **fleurit en fin d'été (juillet/septembre) et atteint le stade grenaison entre septembre et novembre**. Une plante produit entre 500 et 5 000 graines, capables de rester viables pendant très longtemps dans le sol (seulement 20% des graines présentes dans le sol disparaît d'une année sur l'autre).

Ci-contre une photo de datura où on peut voir la fleurs et une bogue.

Déjà bien présente dans quelques parcelles de betteraves, pomme de terre, haricot et maïs, il est impératif de limiter le développement de cette plante invasive ! En effet, la toxicité du datura provient des alcaloïdes tropaniques qu'elle contient. **Ces alcaloïdes sont présents dans l'ensemble de la plante** (fleurs, feuilles, graines et sève). Ils agissent sur le système nerveux et entraînent troubles cardiaques, confusions mentales et hallucinations. **Le contact avec la sève occasionne des brûlures sévères lorsque vous êtes amenés à toucher cette plante, il faut donc porter impérativement des gants et des vêtements longs**. Pour rappel, la dose toxique chez les bovins est de 600 à 900 mg de graines par kilo de poids vif. La présence de cette plante est un motif de refus pour les cultures légumières.

Alors que faire si vous avez du datura dans votre parcelle :

- **Ne surtout pas laisser monter à graine les daturas pendant l'interculture / sur les passages d'enrouleurs / les bords de parcelles. Broyer.**
- **Attention, les graines de datura mûrissent très vite** : ne pas attendre et broyer au plus tard lorsque les bogues initient leur formation. Attention à l'écimage : à réaliser avant la maturation des bogues.
- Sur les parcelles avec datura : allonger la rotation, limiter les cultures d'été, écimé et faucher.
- En cas de première infestation sur une parcelle, tant que la densité est « gérable » : surtout ne pas labourer, mais laisser les graines en surface pour pouvoir déstocker après récolte.
- **Arracher les daturas manuellement en cours de saison en prenant soin de sortir les plantes de la parcelle (forte capacité de repiquage) et en portant des gants**, ne pas brûler les plantes (fumée toxique).
- Commencer les récoltes sur les parcelles les moins infestées si possible, pour ne pas répandre d'éventuelles graines dans le reste des parcelles de l'exploitation.
- Matériel de récolte : veiller au bon nettoyage du matériel entre les chantiers.

Pensez à bien vérifier notamment les parcelles de maïs dans lesquelles les daturas ont pu lever sans que vous vous en aperceviez.

Mégane PERCHE-GUILLAUME

4. Désherbage du haricot vert : ne pas travailler pour des haricots !

C'est la pleine période de désherbage du haricot vert et il faudra continuer les interventions jusqu'à la fermeture des rangs. On optera pour des stratégies de désherbages différentes selon la flore adventice présente et la possibilité d'irrigation qui permet aux adventices de lever en continu.

Avec la météo clémente il est possible que les adventices ne lèvent pas ou peu et la stratégie à adopter sera plutôt d'intervenir « à vue », c'est-à-dire lors dès l'apparition des 1^{ers} cotylédons de mauvaises herbes.

Dans le cas où l'irrigation est déclenchée pour faire lever les haricots ou bien parce que le sol est desséché, la stratégie sera plutôt orientée vers « le cadencage » qui permet de détruire les adventices dès le stade fil blanc. Ce rythme de passage peut être court (3 à 5 jours entre chaque intervention) car la morelle par exemple, avec ces fortes chaleurs, pousse en quelques jours seulement ! Le tableau ci-dessous reprend les diverses possibilités de désherbage.

	Post-semis/ Prélevée	Post-semis/ Germé	Crosse	Cotylédon	1 ^{ère} feuilles unifoliées	1 ^{ère} feuille trifoliée	Hauteur 10 à 25 cm	Hauteur 25 à 50 cm
Herse étrille	8 à 10 km/h ●●●●	8 à 12 km/h ●●●●		2 km/h ●	3 km/h ●●	4 à 5 km/h ●●●●	6 à 7 km/h ●●●●●	
Houe rotative	15 à 20 km/h	15 à 20 km/h		< 10 km/h	12 à 15 km/h	15 à 20 km/h	15 à 20 km/h	
Bineuse					3 km/h si protège-plant	5 km/h	6 km/h	7 à 8 km/h

■ Passage possible
■ Passage possible - Réglages difficiles
■ Passage à proscrire ou non pertinent pour le désherbage
 Réglage de l'agressivité des dents de la herse : ● Agressivité faible à ●●●● Agressivité forte

En ce qui concerne le binage il n'est pas conseillé de butter sur le rang car à la récolte de la terre pourrait monter dans la machine et altérer la qualité.

La photo ci-contre reprend le stade optimal de passage sur chénopode pour un maximum d'efficacité

Retrouvez ci-dessous une vidéo montrant le désherbage d'une parcelle de haricot à la herse-étrille.

<https://youtube.com/shorts/xdfe4vJoFVs?feature=share>



Sébastien FLORENT

INFORMATIONS

5. Semences : Changement des statuts dérogatoires

L'emploi de semences et plants conventionnels non traités est soumis à dérogation et devient de plus en plus rare au fur et à mesure que les disponibilités en matériel biologique augmentent.

Pour rappel, il existe 4 statuts dérogatoires :

- **Autorisation générale** : Espèces très peu ou pas disponibles en AB Utilisation possible de semences et plants conventionnels non traités.
- **Dérogation possible (DP)** : Utilisation possible de semences et plants conventionnels non traités sous réserve d'absence de disponibilité en AB (demande de dérogation à effectuer sur le site). Exemple : Haricot.
- **Ecran d'alerte (EA)** : Utilisation possible de semences et plants conventionnels non traités sous réserve d'absence de disponibilité en AB et de justifications étayées par l'utilisateur (demande de dérogation à effectuer sur le site). Phase transitoire avant passage HD. Exemple : Féverole.
- **Hors dérogation (HD)** : Espèces disponibles en AB en quantités suffisantes Utilisation de semences et plants biologiques requise. Exemple : blé.

Au 1er juillet 2023, le statut dérogatoire de plusieurs espèces a évolué :

Semences fourragères :

- Dactyle, Moutarde blanche, Phacélie, Ray-grass anglais, Ray-grass d'Italie, Ray-grass hybride → Passage HD.
- Vesce velue → Passage EA.

Pour consulter les disponibilités et demander des dérogations : <https://www.semences-biologiques.org>

Source : Newsletter de l'@B - actualités de juillet 2023, Chambre d'agriculture de Nouvelle Aquitaine

Bulletin rédigé par les conseillers du groupe régional « Agriculture Biologique » des Chambres d'agriculture des Hauts de France. En cas d'usage d'un produit disposant d'une AMM et autorisé en AB, référez-vous à l'étiquette et vérifiez les usages sur le site e-phy. Plus d'informations sur l'agriculture biologique sur www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr. Coordination et renseignements : Mégane PERCHE-GUILLAUME megane.guillaume@npdc.chambagri.fr (59 - 62) et Gilles SALITOT : 03 44 11 44 65 - gilles.salitot@oise.chambagri.fr (départements 02, 60 et 80) - Reproduction interdite - Les Chambres d'agriculture sont agréées par le Ministère de l'Agriculture pour leur activité de conseil indépendant à l'utilisation des produits phytosanitaires. N° d'agrément: IF 01762 (CA 02 et CA 60) - PI 00740 (CA 80) - NC00815 (CA NPDC)

Avec le soutien financier de

